

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

VOIE DES SACRES – DÉVIATIONS BUS

À partir du 26 février 2024

Jusqu'à l'ouverture de la voie des Sacres en 2025

Afin de préparer le renouveau de la voie des Sacres et l'arrivée des lignes de bus à haut niveau de service, une déviation des bus temporaire est nécessaire et sera active sur les axes Salines-Barbâtre-Université-Anatole France.

TRAVAUX

Nature des travaux :

- aménagement d'arrêts de bus
- suppression d'ilots (travaux en cours depuis le 30 janvier 2024),
- modification de la signalisation horizontale et verticale (marquage et panneaux).

Perturbations à prévoir :

- Circulation déconseillée sur les rues des Salines, Barbâtre, Université et cours Anatole France
 - o Déviation possible sur l'axe Lambert-Paix-Lundy
 - o Accès maintenu pour les riverains (sens Droits de l'Homme -> centre-ville), les secours et les commerces
- Stationnement interdit :
 - o côté pair rue des Salines et au droit des n°13 et 15 rue des Salines,
 - o des 2 côtés rue du Barbâtre, entre les rues Goiot et Brulart, et entre les rues Gerbert et des Murs
 - o côté pair rue du Barbâtre entre les rues Brulart et Gerbert
 - o des deux côtés rue de l'Université
 - o au droit des n°9,13 et 15 cours Anatole France
 - o suppression de 4 places de stationnement au droit du n°161 rue du Barbâtre
 - o suppression de 4 places de stationnement au droit des n°73 et 75 rue du Barbâtre
- Stationnement résidents :
 - o Mise en place de dispositions temporaires pour les résidents impactés par les travaux.
 - o Informations adressées par courrier nominatif.
- La circulation des vélos et les trottoirs pour piétons seront maintenus sur l'ensemble de la zone

À noter :

- La déviation des bus interviendra à partir du lundi 11 mars
- L'accès aux commerces est maintenu sur l'ensemble du secteur
- La rue Gambetta reste accessible et ne deviendra pas piétonne

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour rappel, les travaux de la voie des Sacres auront lieu par phase d'avril 2024 à septembre 2025 :

- Déviation de bus
- Réalisation des fouilles archéologiques
- Renouvellement des réseaux dits humides et secs
- Création d'un système d'infiltration des eaux de pluie
- Aménagement qualitatif de la voirie

Le phasage précis des travaux sera communiqué en mars 2024 et mis à jour régulièrement sur le site de la ville de Reims (www.reims.fr/voie-des-sacres).

